

Gabon

Part 1: Situation update in the country

2018 a marqué la première année de mise en œuvre du nouveau programme de coopération, conçu et planifié en tenant compte du contexte particulier du Gabon, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, mais avec un niveau de développement social en contraste avec son potentiel économique. Le Gabon affiche le deuxième plus haut niveau de revenu par habitant de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Selon le système de classification de la Banque mondiale, le Gabon est l'un des rares pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure de l'Afrique subsaharienne, avec un PIB par habitant d'environ 8 300 USD en 2015, grâce aux revenus tirés de ses ressources pétrolières, minières et forestières abondantes pour une population de 2 millions d'habitants.

Pendant des années, le gouvernement s'est appuyé sur des recettes pétrolières élevées pour financer un nombre toujours croissant d'emplois dans le secteur public et de lourdes subventions sur des produits de première nécessité. Ces efforts ont contribué à renforcer la stabilité sociale. Cependant, la chute des cours des matières premières a eu un impact négatif sur l'économie et aggravé les inégalités sociales. En réponse, le Gabon a conclu en fin d'année 2017 un Plan de Relance Economique (PRE), avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI) dont les objectifs consistent à corriger les dérapages budgétaires, augmenter les recettes non pétrolières et contrôler le niveau d'endettement. Le Gouvernement s'est attelé à mettre en œuvre des mesures d'austérité à travers plusieurs initiatives dont le contrôle de la masse salariale dans la fonction publique, la contraction des dépenses publiques, et d'autres réformes budgétaires et structurelles ayant des impacts fort perceptibles sur les conditions de vie des populations. Ces mesures ont posé des défis à la stabilité sociale menacée par de grèves dans les secteurs stratégiques de la santé et de l'éducation qui touchent particulièrement les enfants et les populations les plus vulnérables. En outre, on a noté l'augmentation en 2018 du niveau d'inflation passée à 3,4 % (moyenne sur 12 mois, septembre 2018), en raison de la hausse des prix de l'alimentation et de la répercussion de l'augmentation des prix internationaux du pétrole.

Avec le retour progressif de la croissance économique la croissance estimée à environ 1,2 % en 2018, contre 0,5 % en 2017, la mise en œuvre desdites mesures a connu quelques succès. Toutefois, les retards dans la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques ont été perçus comme une entrave à l'atteinte des objectifs PRE et de sa capacité à accroître la mobilisation des recettes non pétrolières et d'éviter l'endettement (interne et externe) qui a tendance à s'accroître. Pour certains analystes, la mise en œuvre du PRE aurait compromis les capacités du Gouvernement à réaliser ses objectifs sociaux majeurs, et à créer un espace budgétaire pour les dépenses sociales critiques dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et la protection sociale, du logement et de la formation professionnelle des jeunes.

Outre les défis économiques importants avec des craintes de dévaluation de la monnaie (Franc CFA Afrique Centrale), jugée comme « inopportune, mais pas impossible » et dont les conséquences sociales pour les familles et les enfants pourraient être particulièrement sévères, le climat politique et sécuritaire a connu de secousses majeures au dernier trimestre 2018. Alors que les élections législatives et municipales se sont déroulées dans un contexte apaisé et pacifié (en comparaison des élections présidentielles de 2016), des questions autour de la santé du Chef de l'État et la survenue d'une tentative de coup d'état par quelques éléments armés ont suscité de nombreuses interrogations sur la stabilité du pays. Néanmoins, certaines analyses tendent à pointer que la continuité de l'action du Gouvernement pendant l'absence du Chef de l'État et l'échec de la tentative du coup d'État sont plutôt l'expression de la solidité et de la stabilité des institutions politiques du pays. Enfin, il convient de souligner que le contexte politique de 2018 a aussi été marqué par la formation de trois gouvernements

différents en onze mois (20 février 2018-12 janvier 2019) ; tout cela a eu un impact sur la mise en œuvre du programme y incluant la consolidation du plaidoyer en faveur des droits des enfants.

Sur le plan du développement social, la deuxième Enquête Gabonaise pour l'Évaluation de la Pauvreté (EGEP 2) de 2017 dont les résultats ont été publiés en 2018 montre un bilan contrasté dans la lutte contre la pauvreté et les privations. Sur une population estimée à environ 2 million d'habitants (World Population Review), un tiers (33,4% ou 668000 personnes) vit en dessous du seuil de pauvreté calculé à (XAF CFA 840400 ou US\$ 1,460 par an). Cette proportion est quasiment la même estimée lors de l'EGEP1 de 2005. Bien que l'incidence de la pauvreté soit plus élevée en milieu rural (59,5%), la pauvreté est davantage un phénomène urbain. En effet, dans le cas spécifique du Gabon- avec un taux d'urbanisation de 87%- trois quarts (76%) des pauvres vivent en milieu urbain. L'extrême pauvreté touche 8% de la population (25,4 en milieu rural contre 5,6% en milieu urbain). Cette enquête confirme que l'incidence de la pauvreté est encore plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes (36% contre 33% dans les ménages ayant comme chef un homme). En outre, les ménages de plus grande taille, et donc avec plus d'enfants sont les plus pauvres ; un ménage sur deux qui compte entre 7 ou 8 personnes est pauvre alors que 6 ménages sur dix dont la taille est de 10 personnes ou plus, vivent dans la précarité.

Dans un contexte où le Gouvernement a mis en place de nombreux programmes sociaux, y compris l'assurance maladie dont bénéficie plus de la moitié de la population et le pacte social de 2014, la stagnation des efforts dans la lutte contre la pauvreté (EGEP2, 2017) sur plus d'une décennie interroge sur l'efficacité et l'efficacités des interventions qui ont mobilisé d'importants moyens financiers. D'autres analyses estiment plutôt qu'en l'absence des filets sociaux et des politiques publiques mis en place par le Gouvernement, l'incidence de la pauvreté aurait été encore plus élevée. L'inexistence de l'évaluation des politiques publiques au Gabon, couplée à un contexte où les notions de redevabilité et de la culture de gestion axée sur les résultats sont juste émergentes, ne permettent pas de tirer de conclusions définitives entre les investissements sociaux du Gouvernement et la lutte contre les privations et vulnérabilités qui touchent particulièrement les enfants et les femmes.

L'accès équitable aux services de santé, de prévention contre le VIH/SIDA et de prise en charge des personnes vivants avec le VIH a continué à poser de multiples défis. L'édition 2017 des comptes nationaux de la santé montre que si le niveau des dépenses de santé per capita du Gabon (XAF 137000 ou USD 240 en 2016) est l'un des plus élevés en Afrique, le niveau de l'espérance de vie à la naissance (65 ans) y est inférieur par rapport aux pays de même niveau comme le Maroc ou l'Ile Maurice. En outre, la part des dépenses de santé supportées par les ménages s'élève à plus de 25% et semble en nette augmentation malgré l'existence d'un système d'assurance maladie.

Alors que le Gabon a juste été certifié comme pays libre de polio en fin d'année 2017, le Gouvernement a maintenu sa volonté de faire des campagnes supplémentaires dont la plus récente a enregistré une meilleure couverture avec 95% d'enfants de moins de cinq ans vaccinés. Cette dernière performance intervient dans un contexte où la vaccination reste tributaire des décaissements du budget de l'État ; cette situation couplée aux autres inefficiences du système de santé expliquerait en partie la stagnation des progrès avec une couverture vaccinale en DTC3 estimée à 70.6% .

Dans le domaine de l'éducation, la situation a été jugée préoccupante par les plus hautes autorités du pays. Selon le Président de la République dans son allocution du 16 Août 2018, la situation de l'éducation au Gabon appelle à un « changement radical » ; il a déclaré le système éducatif « sinistré ». Face à cette urgence, une task-force a été mise en place et l'UNICEF y a contribué. Le diagnostic établi par la task-force identifie les problèmes majeurs du système éducatif gabonais. 600 milliards de FCFA (US\$ 1,1 milliard) ont été dépensés entre 2012 et 2018 pour 800 000 bourses distribuées pour des résultats mitigés. Selon le rapport de la task force de l'éducation (2018), le Gabon est l'un des pays en Afrique qui dépense le plus pour ses étudiants, et particulièrement ceux du supérieur ; cependant, on note un taux de perte de 40% au premier cycle du secondaire. 62% des élèves inscrits au

baccalauréat en 2018 (examen de fin d'enseignement secondaire) sont âgés de 22 ans et plus, ce chiffre est révélateur du taux de redoublement ou d'échec qui caractérise le système éducatif gabonais (plus de 20%). 90% des élèves inscrits en première année de l'université ne réussissent pas l'entrée en deuxième année. Les filières scientifiques qui forment sur des compétences dont le Gabon a besoin pour assurer la diversification de son économie sont dysfonctionnels et n'attirent que très peu. Les données de l'enquête EGEP 2 confirment les dysfonctionnements du système éducatif gabonais. En effet, en 2017, le taux net de scolarisation primaire est de 83% (82% pour les garçons et 84% pour les filles) ; cela constitue une baisse significative entre 2005 et 2017. A titre de rappel, selon EGEP1 de 2005, le taux net de scolarisation au primaire était estimé à 92,44%, avec peu de disparité en fonction du sexe et des régions.

Outre ces problèmes d'encadrement, les infrastructures scolaires ont peu évolué ; cela s'est traduit par des ratios élèves par salle de classe élevés. Cette situation a contribué à l'irruption du phénomène de la violence en milieu scolaire qui s'est traduite par de multiples cas de décès d'élèves ou d'agressions ayant laissé des séquelles physiques et des traumatismes importants. La consommation des substances addictives et de la drogue dans des établissements scolaires du primaire et du secondaire a conduit le gouvernement à des mesures de sécurisation. Dans ce contexte, l'UNICEF a révisé son programme pour introduire des interventions visant à la prévention et à la réponse des violences en milieu scolaire.

La protection des enfants continue de faire face à de nombreux défis. Le Gabon a continué de renforcer son arsenal légal et juridique avec notamment l'adoption par le Sénat du Code de l'enfant, l'activation de la coopération sud-sud et la signature de deux accords bilatéraux avec le Benin et le Togo sur les questions de protection des enfants (moins de 18 ans) victimes des traites transfrontalières et de migrations aux fins d'exploitation économique. Malgré ces efforts, le Gabon demeure principalement un pays de destination et de transit pour des hommes, des femmes et des enfants de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, victimes du travail forcé et de la traite. La faible utilisation de plateformes d'échange coordonnées ainsi des mécanismes ou de procédures standardisées entre les pays de destination et les pays d'origine des enfants demeurent un goulot d'étranglement pour les enfants victimes. Ces facteurs alourdissent les coûts opérationnels des centres de transit avec pour corollaire une diminution de la qualité des services de prise en charge.

En matière d'enregistrement des naissances, les données de l'EGEP2 de 2017 montrent une stagnation autour de 87% ; cela démontre la nécessité des initiatives novatrices pour atteindre les 10-13% des enfants non enregistrés. Des efforts à court terme ont visé dans un premier temps l'établissement des jugements supplétifs et des actes de naissances pour les enfants apatrides, mais l'analyse a démontré que les solutions pérennes viendront des réformes structurelles dans le système d'état civil et qui pourraient par exemple concerner l'allongement de la période de déclaration des naissances qui est très courte (03 jours selon l'article 169, Code Civil 1989). L'enregistrement des naissances a également été analysé comme un moyen important d'inclusion sociale et de protection des droits des enfants issus des populations autochtones. En effet, dans un contexte où le Gouvernement a mis en place un système de protection sociale qui a montré des signes de résilience face à la crise économique, la carte d'identité nationale est un élément central pour prétendre bénéficier des avantages de la sécurité sociale, des programmes de filets sociaux. Le niveau exceptionnellement faible d'enregistrement des naissances chez les populations autochtones et certaines couches vulnérables de la population les exclue de fait des avantages de la protection sociale.

Dans le domaine de la protection sociale, on a noté des efforts du pays à maintenir ses acquis malgré la crise économique. L'analyse de la situation des populations autochtones et des personnes vivant un handicap a mis en évidence l'insuffisance de la prise en compte des critères d'équité et d'inclusion dans la définition des programmes et politiques de protection sociale.

Bien que la couverture WASH dans les grandes villes paraisse élevée, il existe encore d'énormes disparités entre les quintiles de richesse, ce qui reflète davantage les conditions précaires des citoyens

pauvres. Selon les données du Joint Monitoring of Progress (JMP 2017), le quintile le plus riche a un taux d'accès de 96% contre 55% pour le quintile le plus pauvre ; dans le domaine de l'assainissement, les inégalités sont encore plus marquées : 88% des habitants du quintile le plus riche ont accès à un assainissement amélioré, contre seulement 4% pour ceux du quintile le plus pauvre. Dans le contexte du Gabon où neuf habitants sur dix sont en ville, ces écarts suggèrent que les zones périurbaines accueillant principalement les plus vulnérables rencontrent des difficultés considérables pour accéder à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement durables et de qualité.

Dans les zones rurales et urbaines du Gabon, la couverture en eau et assainissement dans les établissements de santé et les écoles reste faible et est loin de répondre aux normes adéquates. Moins d'une école sur trois dispose des installations adéquates en eau et assainissement (données administratives de l'éducation, CPD 2017). L'enquête d'évaluation de la disponibilité et de l'état de préparation des services réalisée en 2016 a révélé que seuls 54% des centres de santé disposaient d'une source d'eau améliorée et que 71% seulement disposaient d'installations d'assainissement. Globalement, plusieurs goulots d'étranglement entravent les performances du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (WASH) au Gabon. Il s'agit de : a) l'urbanisation rapide et non contrôlée, b) la faiblesse de la coordination intersectorielle, c) l'insuffisance des investissements publics, d) l'insuffisance de la participation de la communauté, e) la faible décentralisation des interventions dans le domaine de WASH.

Part 2: Major Results including in humanitarian action and gender, against the results in the Country Programme Documents

L'année 2018 a marqué le démarrage du nouveau programme de coopération 2018-2022. Sur la base des acquis du précédent cycle, le programme a poursuivi ses efforts en renforçant le cadre politique et normatif en faveur des enfants. Un accent majeur a été mis sur le dialogue politique, le partenariat et le plaidoyer auprès des institutions nationales dont le Sénat pour influencer les finances publiques et les législateurs. Ce plaidoyer s'est poursuivi aussi auprès du président du patronat gabonais en novembre 2018 pour influencer le secteur privé en faveur des enfants. En tenant compte du faible niveau de développement social qui contraste avec le potentiel économique d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, des efforts ont été déployés pour rééquilibrer les interventions upstream et la provision d'un paquet de services à fort impact au profit de groupes de populations les plus à risque. Les résultats majeurs de cette année sont décrits ci-après et regroupés selon les « Goal Areas » du Plan Stratégique 2018-2021

Les réalisations au cours de l'année 2018 ont contribué vers la production des résultats et l'atteinte des cibles de performance convenus conjointement avec le Gouvernement du Gabon dans le Cadre des Ressources et Résultats Intégrés du Document de Programme de Pays 2018-2022 qui constitue la référence par rapport à laquelle la performance du Bureau Pays est mesurée. En outre, le Bureau du Gabon a sélectionné les priorités annuelles en tenant compte des engagements par rapport aux KRC (1,5,7). Les résultats qui suivent font ressortir la contribution du bureau aux KRC 1, 4, 5, 7 et 10.

1. Goal Area 1 : Chaque enfant survit et s'épanouit

Dans le cadre de l'effet portant sur le Développement inclusif de l'UNDAF, les efforts du Programme de Coopération se sont focalisés sur le renforcement et l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services promotionnels, préventifs et curatifs de qualité en matière de santé, nutrition, VIH et WASH pour les enfants de moins de 5 ans et leurs mères.

En collaboration avec les autres partenaires clés et en ligne avec le KRC1, le programme a contribué à la vaccination de 314000 enfants de moins de cinq ans contre la polio, soit une couverture de plus de 95%. Dans la perspective de renforcer son plaidoyer en faveur des investissements publics et viser une

meilleure intégration entre WASH et la santé, le programme a favorisé l'accès de plus de 250 résidents et à 30000 usagers et personnels de santé à l'eau et assainissement. À travers l'appui technique et financier de l'UNICEF à l'élaboration et à l'utilisation du guide de Prévention de la Transmission de la Mère à l'enfant (PTME) et du guide de délégation des tâches, plus 52% des sites PTME sont désormais en capacité d'offrir des services de qualité.

Une stratégie nationale de communication pour le Développement a été élaborée et validée pour doter le pays d'un cadre d'orientation au niveau institutionnel et programmatique qui s'articule autour de la promotion des pratiques familiales Essentielles, du renforcement des capacités et de l'intersectorialité. Les structures sanitaires ont été renforcées par la mise à disposition d'outils et de supports pour améliorer la demande, l'offre et l'accès à des services de qualité.

Prévention du VIH-SIDA

(60/115) des sites de Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME) disposent de guide PTME, 80% (92/115) de ces sites disposent du Guide de délégation des tâches en PTME. Des Directives Nationales en Consultations Pré Natales (CPN) et Consultations Post Natales (CPON) ont été élaborées pour la première fois au Gabon en vue de doter les services de prestations en Santé Maternelle et Infantile (SMI) d'un cadre technique adéquat de prise en charge. De plus, les supervisions formatives au niveau des établissements publics et privés de santé de 9 régions sanitaires sur 10 (soit 90%) ont permis de renforcer les capacités en PTME, vaccination et SMI des prestataires de soins. Des formations spécifiques en PTME ont été dispensées au profit de 40 prestataires issus de 25 structures sanitaires privées. La mise en place de ce partenariat avec ces Structures permet d'améliorer l'environnement de prise en charge de la mère et de l'enfant à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ces efforts sont entrepris dans une perspective de mise à l'échelle et de ciblage des enfants les plus vulnérables.

Santé de la mère et du nouveau-né

Pour mieux évaluer les disparités en termes de capacités techniques des structures sanitaires et orienter les programmes de renforcement des capacités un inventaire des personnels formés en SMI a été réalisé dans 4 départements de 2 Régions Sanitaires à faible performance. Cet inventaire a montré, pour ce qui est de la formation, que le pourcentage de personnel formé varie de 33% à 78%. On note qu'il y a plus de femmes formées avec un taux variant de 67% à 78%. Deux Régions à faible performances ont été ciblées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur les Pratiques familiales Essentielles (PFE) qui visent 1500 élèves de 28 établissements scolaires du primaire, ainsi que les ménages et les communautés.

Vaccination

En matière de lutte contre la poliomyélite et en partenariat avec l'OMS et le Rotary International, plus de 95% (soit 314000) des enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés durant la campagne nationale de vaccination préventive renforçant ainsi l'immunité des enfants et maintenant le Statut du Gabon comme « pays libre de polio ». La demande, l'offre et l'accès à la vaccination de routine ont été soutenus lors de la Semaine Africaine de Vaccination et durant les activités vaccinales supplémentaires (ACD) à travers la mobilisation sociale, la formation des prestataires et la mobilisation des intrants et des ressources. Tout cela contribuant à l'atteinte du Résultat Clef pour les Enfants (KRC 1).

Prévention de la malnutrition

Avec un taux d'allaitement maternel Exclusif de 6% (EDS 2012) l'un des plus faibles en Afrique, l'accent a été mis en 2018 sur la promotion des Pratiques Familiales Essentielles. La célébration de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) a permis la mobilisation des intervenants

multisectoriels et la participation communautaire pour renouveler les efforts de promotion de l'allaitement maternel exclusif et la vulgarisation du code de commercialisation des substituts au lait maternel qui interviendra en 2019.

Santé des adolescents

En vue de promouvoir les compétences de vie des adolescents, l'accès à l'information et l'adoption d'attitudes saines vis-à-vis du VIH/SIDA et des IST, les capacités des services de santé promotionnels, préventifs et curatifs ont été renforcées par la réhabilitation et l'équipement d'un Centre de ressources au sein du Programme de Lutte Contre les Infections Sexuellement Transmissibles et le VIH-SIDA. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'agenda All In dans ses trois dimensions de diagnostic, d'analyse approfondie et de programmation a abouti à l'élaboration du premier plan décentralisé de lutte contre le VIH/SIDA chez les adolescents et les jeunes dans le département du NTEM (BITAM), dans la province du Woleu Ntem. Dans les domaines prioritaires de la santé des adolescents à savoir les IST/VIH/SIDA, les grossesses précoces, la consommation de substances psychoactives et les violences, des actions de communication en appui aux changements de comportement ont été réalisées pour promouvoir la santé et le bien-être des adolescents avec leur pleine participation.

2. Goal Area 2 : Chaque enfant apprend

Dans le domaine de l'éducation, le programme a mis l'accent sur l'amélioration du système d'information de l'éducation à travers un programme conjoint de production de l'annuaire statistique 2018 de l'éducation (le dernier datant de 2009). A cette intervention et en contribution aux KRC4 et KRC5, s'ajoutent les interventions de lutte contre la violence en milieu scolaire avec une attention portée sur la prévention des violences basées sur le genre et les grossesses précoces qui constituent la deuxième cause du décrochage scolaire. Une campagne nationale à fort impact sous le patronage du Premier Ministre a été lancée et a touché un nombre important de jeunes (chiffres définitifs non disponibles). En outre, afin de contribuer à la réduction des inégalités sociales à l'origine de l'exclusion ou du décrochage scolaire qui touche particulièrement les enfants des populations autochtones, l'UNICEF a fourni des kits scolaires pour 500 enfants et assuré la scolarisation continue de plus de 100 filles. Pour favoriser la scolarisation des enfants des populations autochtones, l'UNICEF a appuyé la formation et la sensibilisation des enseignants et des élèves sur l'identification et la lutte contre la stigmatisation et les discriminations contre les populations autochtones. Ces résultats sont en phase avec les priorités nationales et avec l'effet 2 de l'UNDAF qui stipule que les populations, notamment les plus vulnérables, utilisent davantage les services sociaux de base de qualité.

Accès équitable à une éducation de qualité

La collaboration avec la Banque Mondiale, l'AFD, l'UNESCO, l'UNFPA et l'UNICEF a débouché en 2018 sur la conception et la mise en œuvre d'un programme conjoint au titre de la démarche "Unis dans l'Action", en appui à la production des statistiques de l'éducation et à l'élaboration du Plan Sectoriel de l'Éducation du Gabon. Aussi, un fonds d'initiative commun a été mis en place pour financer ce programme qui compte une contribution à hauteur 15% de l'UNICEF au coût global du programme. Comme résultat clef il est prévu la production d'un Annuaire Statistique et l'élaboration d'un plan sectoriel de l'Éducation. L'UNICEF a contribué au test du questionnaire pour recueillir des données sur des infrastructures scolaires et les effectifs des élèves du système éducatif gabonais. Les données recueillies serviront de base pour l'élaboration du Plan Sectoriel Education.

Dans le cadre de la promotion du droit à l'éducation des enfants des peuples autochtones et la promotion de l'éducation inclusive, un état des lieux des besoins en éducation des enfants a été réalisé dans plusieurs villages. L'objectif qui sous-tend cette démarche est de scolariser les filles de cette minorité ethnique au Gabon afin de mettre en œuvre leurs droits tels que recommandé par le Comité

des droits des enfants. Les résultats de cet état des lieux dans 3 départements indiquent que la non scolarisation des filles est un problème structurel avec de multiples causes dont l'une est liée au manque de fournitures scolaires. En contribution au KRC4, et en réponse aux besoins identifiés, l'UNICEF a fourni au moins 300 kits scolaires pour élèves et 100 kits didactiques pour les enseignants dans une première phase en vue de soutenir la scolarisation de plus de 500 enfants issus des zones les plus défavorisées du pays.

Développement des compétences

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances et des compétences de vie des adolescents, la promotion de leur participation, de leur développement et la réalisation de leurs droits à l'Education, près de 1000 jeunes ont participé à la journée internationale de la jeunesse, organisée avec l'appui de l'UNICEF en partenariat avec l'UNESCO, l'UNFPA et le PNUD et dont le thème portait sur le développement personnel, la citoyenneté active et l'entrepreneuriat des jeunes vivant avec un handicap. Le leadership et la participation des jeunes ont été impulsés dans le cadre des fora et conférences internationales en collaboration avec UNWOMEN.

Le programme s'est attelé à la mise en place d'un cadre normatif de réponse à la problématique des grossesses précoces en milieu scolaire qui représente la deuxième cause de décrochage scolaire au Gabon. A cet effet, un document de stratégie pour la prévention et la prise en charge des grossesses précoces en milieu scolaire a été élaboré et validé, afin de favoriser la scolarisation des jeunes filles enceintes ou mères. Parmi les axes stratégiques figure la mise en place d'un cadre institutionnel destiné à identifier et prévenir les risques de décrochage. C'est ainsi qu'un mécanisme a été développé et apporte une nouvelle dimension aux réponses nationales par le renforcement des capacités des établissements scolaires à prendre en charge les élèves en situation de vulnérabilité. Huit établissements publics et privés ont intégré ce projet qui s'appuie sur le partage d'expertise, d'expériences et de bonnes pratiques.

Différentes stratégies ont été développées en termes de partenariat, de mobilisation sociale, de communication pour le changement, de plaidoyer, de renforcement des capacités et de mobilisation des ressources avec collaboration avec les Agences du Système des Nations Unies et les Partenaires Techniques et Financiers.

3. Goal Area 3 : Chaque enfant est protégé contre les violences et l'exploitation

Les résultats majeurs incluent : l'adoption du Code de l'Enfant, une contribution importante au KRC7 à travers l'établissement de 6010 jugements supplétifs et actes de naissances pour des enfants apatrides et la signature des accords bilatéraux entre le Gabon, le Togo et le Benin pour lutter contre la traite des enfants. En outre, plus de 860 enfants ont bénéficié des services spécifiques contribuant au KRC5 à travers les appuis psychosociaux, juridiques et la prise en charge sanitaire, l'hébergement et l'alimentation des enfants en difficulté sociale dont une partie est victime des réseaux de la traite transfrontalière. Les interventions du programme sont en lien avec les effets UNDAF relatifs au Développement Humain Inclusif et à la Gouvernance et les priorités nationales contenues dans le Plan du Développement Humain.

Prévention et services de réponse aux violences faites aux enfants

Sur le plan normatif le Code de l'Enfant a été adopté par le Parlement en tant que loi globale devant régir toutes les dimensions de la protection de l'enfant. Il constitue une avancée majeure pour les droits de l'enfant dans le pays et comble toutes les insuffisances du corpus juridique dans le domaine de la protection contre les toutes les formes de violence, de la justice juvénile et de la lutte contre la traite. Il prend en compte toutes les dispositions de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant dans une optique de réalisation effective desdits droits. Le Code de l'Enfant est l'aboutissement d'un plaidoyer multidimensionnel mené sur plusieurs années en réponse aux recommandations du Comité des Droits

de l'Enfant lors de la présentation des rapports initiaux et périodique de l'Etat-Partie.

Le renforcement en 2018 des synergies et de la coordination du système de protection dans toutes ses composantes a permis une meilleure prise en charge de l'enfant. L'évaluation de cette approche systémique holistique a eu lieu lors du séminaire national du réseau des acteurs de protection avec la participation de 61 intervenants des départements ministériels des affaires sociales et des droits de l'homme, des procureurs, de la police et de la société civile. Les principaux goulets d'étranglement ont été identifiés et analysés et des réponses proposées dans la perspective d'une meilleure collaboration entre les différentes parties prenantes en vue d'améliorer les services de protection de l'enfant.

Des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la lutte contre la traite des enfants avec la signature d'importants Accords Bilatéraux entre le Gabon et le Togo d'une part et le Gabon et le Benin d'autre part. Ces Accords consacrent un long et complexe processus de plaidoyer, de négociations et de coopération interétatiques appuyé et facilité par les Bureaux UNICEF et mettent en place les dispositions, mesures et mécanismes à même de prévenir et réprimer la traite des enfants. L'engagement et les efforts conjoints de plusieurs pays qui connaissent une aggravation de la traite des enfants dans un contexte marqué par la persistance de la pauvreté, la montée des vulnérabilité et l'aggravation des privations et des disparités apportent un changement fondamental dans la situation des enfants victimes. C'est une contribution de taille à la lutte contre ce phénomène qui constitue une violation grave des droits de l'enfant en particulier les plus démunis.

Des réalisations notables ont aussi été accomplies au niveau de la détection et de la prise en charge des enfants victimes de trafic. En matière de réponse au phénomène des enfants migrants, plus de 80 filles migrantes ou victimes de traite ou en situation de travail ont été secourues en mer, retirées des circuits de travail et prises en charge. Les capacités du Centre d'Accueil ont été améliorées pour assurer un transport sûr et décent aux enfants victimes.

Des mécanismes de lutte contre les violences à l'école ont été installés dans les académies provinciales à travers le pays dans le cadre d'une campagne nationale pour lutter contre une pratique répandue, endémique et néfaste pour les enfants. Une attention particulière a été portée sur les violences basées sur le genre en milieu scolaire, en raison du fait que les grossesses précoces constituent la deuxième cause du décrochage scolaire. Ces violences qui charrient de multiples souffrances, traumatismes et préjudices pour les enfants victimes, impactent négativement leurs études et leur bien-être. Les procureurs, les juges pour mineurs, les travailleurs sociaux et les associations de parents d'élèves font partie de ce mécanisme qui joue un rôle primordial de veille, de prévention, de détection et de répression pour éviter l'impunité et assurer un environnement sûr et favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants à l'école.

Accès à la justice/Access to Justice

Concernant la justice juvénile, la prise en charge par le système judiciaire et avec l'assistance des services du Système de protection de 860 enfants en contact avec la loi a été assurée conformément aux procédures. Les intervenants dans ce secteur ont bénéficié de formation qui ont augmenté leurs aptitudes pour assurer une prise en charge adéquate et conforme aux normes internationales. Le volet genre transparait aussi au niveau des appuis pour les travailleurs sociaux et les intervenants du Système de protection avec une proportion considérable de femmes ayant bénéficié de formation et de renforcement des compétences pour garantir une prise en charge optimale des enfants nécessitant les services de protection. Ainsi plus tiers du personnel formé au Centre d'accueil sont constituées des femmes qui offrent des services à 80 filles victimes de la traite. Une attention spécifique a été portée sur la formation de femmes chefs de services de la protection des mineurs et des mœurs et ainsi qu'aux femmes responsables des services sociaux des prisons.

Ces résultats probants ont été soutenus et obtenus grâce à une combinaison de stratégies de plaidoyer,

de communication, de mobilisation sociale, de partenariat et de renforcement de capacités et de services de base à travers une approche basée sur les droits humains. Une contribution conséquente à ces réalisations s'est concrétisée par le biais d'actions et d'initiatives de plaidoyer et de communication dans le cadre de la Cause Framework et des campagnes #Uprooted, #ENDViolence, Journée de l'Enfant Africain et la Journée Internationale de l'Enfant. C'est ainsi qu'une mobilisation forte de la Fondation de la Première Dame, du Premier Ministre et des Départements de la Justice et des Droits Humains, de l'Education nationale, des Parlementaires, de la société civile et des enfants a abouti au lancement d'une campagne nationale de lutte contre les violences en milieu scolaire accompagnée par des mesures concrètes de mise en place de mécanismes formels et institutionnels de suivi et de prévention de violences au sein des académies, impactant directement la vie des enfants. Ces stratégies de changement ont été cruciales aussi à travers le plaidoyer porteur pour une plus grande harmonisation de la législation nationale avec les dispositions de la CDE.

4. Goal Area 4 : Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre

A travers une stratégie visant à renforcer le plaidoyer par une combinaison des approches upstream et interventions opérationnelles, le programme a permis de garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement à plus de 250 patients de l'hôpital de Nkembo et résidents du Centre d'Accueil Pour Enfants en Difficultés Sociales (CAPEDS). Outre ces bénéficiaires, on estime à plus de 30000 les usagers ayant acquis un accès durable aux installations mises en place et dont l'absence depuis plus de 3 ans a été préjudiciable à la qualité des soins et de services.

Accès à l'eau potable

Grâce à un appui technique et financier de l'UNICEF, le programme a contribué à l'amélioration de la couverture en infrastructures Eau, Hygiène et Assainissement dans les écoles et les établissements de santé au profit des communautés vulnérables. Plus de 250 personnes ont accès à l'eau potable par l'entremise de deux forages dont l'un a été réalisé à l'Hôpital Spécialisé de Nkembo (Vaccination, Paludisme, VIH/SIDA, Tuberculose), qui est implanté dans un quartier à forte démographie tout en étant confronté à d'importantes vulnérabilités, et l'autre au CAPEDS. Les bénéficiaires ont aussi accès à des services d'assainissement aux normes et donc à de meilleures conditions d'hygiène leur permettant d'éviter les maladies liées à l'eau et à la mauvaise disposition des matières fécales, d'accéder à des soins de qualité et d'améliorer la survie et le développement de leurs enfants. Au CAPEDS, qui reçoit les enfants victimes de traite, les enfants abandonnés et les enfants victimes de négligence et de violence, les pensionnaires et le personnel disposent désormais d'une eau de qualité et de services d'assainissement adéquats favorisant leur santé et leur bien-être. Outre l'eau potable, le CAPEDS a bénéficié des installations sanitaires et d'un système de collecte des eaux usées vers les fosses septiques pour servir au moins 80 personnes.

L'impact sur les jeunes filles qui sont majoritaires au CAPEDS est significatif dans un milieu sûr et assaini où elles bénéficient de latrines séparées, de conditions favorables à leur dignité et à leurs droits. Cette approche est le résultat d'un plaidoyer de haut niveau basé sur les évidences tirées de l'Analyse des Privations Multiples chez l'enfant (2015) qui a montré d'importantes disparités en termes d'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement décents. Cette orientation vers des interventions à haut-impact et coût réduit visait à démontrer au Gouvernement et aux partenaires l'efficacité et la nécessité d'appuyer ces modèles d'intervention qui profitent aux plus vulnérables. L'adhésion du Gouvernement à cette approche est un atout pour les systématiser et les mettre à l'échelle. Les articulations intersectorielles entre la survie et la protection optimisent l'impact sur les enfants.

5. Goal Area 5 : Chaque Enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie

En appui à l'Effet UNDAF portant sur le Développement Inclusif et aux priorités nationales dans le

domaine des politiques sociales et de l'égalité des chances, le programme a permis de créer une plus synergie entre la protection des enfants (accès à l'état civil) et la protection sociale des personnes les plus défavorisées. En outre, des progrès importants ont été notés dans le domaine du dialogue politique et des partenariats, ainsi que dans le domaine de la provision de services de protection sociale.

Protection Sociale

Plusieurs milliers de personnes apatrides issus de milieux défavorisés et de groupes marginalisés étaient exclus des bénéficiaires du système de protection sociale. En effet, une identité nationale valide est la condition pour bénéficier des transferts sociaux ou de l'assurance maladie mis en place par le Gouvernement. Dans un effort d'établir des liens intersectoriels entre la protection de l'enfant et la protection sociale, le programme a assuré que 6010 enfants bénéficient de l'enregistrement des naissances, et donc de la restauration de leur droit à une identité. À partir de ces progrès le programme a entamé un plaidoyer pour l'enrôlement de ces 6000 enfants et leurs familles à la CNAMGS qui octroie les transferts sociaux et la couverture d'assurance maladie. Cette intervention relative aux jugements supplétif a constitué un début de réponse aux goulots d'étranglement qui empêchent encore 10 à 13% d'enfants de bénéficier de l'acte de naissance.

Discriminations de Genre

Des efforts pour consolider le système de protection sociale ont été entrepris à travers le ciblage des jeunes filles mères, des familles économiquement faibles et des populations autochtones par l'autonomisation de cinquante (50) femmes et jeunes filles vivant dans la précarité. De nombreuses faiblesses ont été identifiées dans le ciblage des bénéficiaires des activités génératrices de revenus (AGR) précédemment menées par les institutions de protection sociale. En appui au Fonds National d'Action Sociale (FNAS), l'UNICEF a promu l'égalité, l'autonomisation et la réduction des inégalités subies par les femmes et les enfants des populations autochtones, en particulier ceux vivant dans des communes pauvres. L'appui de l'UNICEF a permis d'influencer les critères de ciblage des bénéficiaires des AGR et a favorisé la prise en compte des populations autochtones et des personnes vivant avec handicap dans les programmes des transferts sociaux. Au total, vingt-cinq familles ont bénéficié des AGR grâce à cette contribution. Les témoignages reçus de ces derniers démontrent que l'appui de l'UNICEF a véritablement amélioré le bien-être social des enfants issus des communautés marginalisées. La niche de l'UNICEF est davantage autour d'une collaboration stratégique en vue d'augmenter l'équité, l'efficacité et l'efficacités dans la gestion des aides/transferts sociaux du FNAS.

En 2018, des données et évidences vitales ont été produites dans le cadre d'une étude sur la cartographie des partenaires et analyse des filets sociaux dont bénéficient des enfants vulnérables afin d'inclure la prévention et la préparation aux urgences dans les systèmes de protection sociale au Gabon.

Finances publiques sensibles aux enfants

En ce qui concerne le dialogue politique et le renforcement des partenariats, des actions concrètes ont été menées visant le parachèvement de la réforme législative et la budgétisation sociale avec des allocations budgétaires sensibles aux enfants. C'est ainsi qu'un partenariat fructueux avec le Senat gabonais- la Chambre Haute du Parlement- a été mis en place. L'établissement d'un groupe parlementaire pour les droits de l'enfant fournit un cadre pour le plaidoyer en faveur des budgets sociaux, de législations conforme la CDE et des mesures politiques favorables à la réalisation des droits des enfants et des femmes au Gabon. Il permet une base solide de collaboration avec les Ministères de l'économie, du Budget et des Comptes publics et le Parlement dans le domaine des finances publiques sensibles aux enfants (PF4C).

Tous ces résultats ont été sous-tendus par une approche basée sur le genre essentiellement dans le

domaine des activités génératrices d'autonomie qui bénéficient en totalité aux femmes démunies des communautés autochtones. Ces appuis à potentiel transformateur ont des effets de levier sur la scolarisation des filles et sur la survie et le développement des enfants des ménages pauvres généralement avec des femmes comme chef de ménage.

Le dialogue politique, le renforcement des capacités des acteurs nationaux, la communication et le plaidoyer sont des stratégies mis au point pour délivrer des résultats tangibles pour les enfants dans le cadre d'un effort conjoint de collaboration avec les ministères sectoriels, les parlementaires, la Banque Mondiale, l'AFD, les agences du SNU, le secteur privé et la société civile.

Dimension genre

En accord avec ces interventions, le programme a mis un accent sur les spécificités et les vulnérabilités de la jeune fille, notamment sur les aspects relatifs aux relations transgénérationnelles, à la biologie et aux aspects socio- économiques, qui font partis des déterminants majeurs de la féminisation de l'épidémie du VIH. Ceci a permis d'optimiser les résultats en termes de réduction du nombre et de l'impact des grossesses précoces y compris du VIH/sida sur la santé et la scolarité de la jeune fille.

En matière de protection, la dimension genre a été prédominante au niveau des résultats de ce programme avec plus de 80 filles secourues aux larges de la mer, victimes de traite, de violences et d'abus ayant reçu les services de prise en charge du Système de Protection. Les différents appuis qui leur ont été dispensés prennent en compte leur spécificité et leur vulnérabilité dans le cadre d'un continuum de services et d'interventions visant à leur assurer une protection optimale et conforme aux standards établis.

Gestion des situations humanitaires

Le Gabon n'a pas connu de crise nécessitant une réponse humanitaire du Bureau. Toutefois, dans le cadre de la préparation contre la Maladie à Virus Ebola, l'UNICEF a été coopté dans le Comité national mis en place et a contribué aux exercices de simulation. En outre, le Bureau a commandité une étude sur la cartographie des programmes de Cash Transferts afin d'évaluer la faisabilité d'une utilisation de la modalité Cash Transfert en situation de réponse humanitaire. Afin de renforcer la préparation du Bureau, la collaboration s'est renforcée avec la Croix Rouge Gabonaise dans le cadre du MOU global entre l'UNICEF et CICR, et un partenariat sous la forme d'accord à petite échelle « SSFA contingency » a été signé avec une ONG locale.

Autres interventions cross-sectorielles

L'UNICEF, désigné en raison de son avantage comparatif comme institution chef de file pour la protection sociale et de l'égalité des chances au Gabon a mis en œuvre un ensemble de stratégies de changement qui ont abouti en 2018 à la mise en place d'un Comité pour les droits de l'enfant au sein du Sénat.

Synergie intersectorielle et collaboration avec le Parlement

Le développement de synergies intersectorielles entre la protection de l'enfant et l'inclusion sociale a permis dans un premier temps de favoriser l'accès à l'acte de naissance à 6010 enfants antérieurement considérés comme apatrides. Dans un second temps, et grâce au plaidoyer, les actions conjuguées ont permis à ces enfants devenus citoyens de bénéficier des différents régimes de la protection sociale. Dans un contexte où plusieurs milliers d'enfants sont sans actes de naissances, et en considérant le coût des interventions, l'UNICEF a compris son action ne saurait se résumer aux efforts de provisions de services. Pour viser un impact plus grand et viser des résultats à l'échelle, le bureau a opté pour un

plaidoyer ciblé auprès de la Sous-commission des Droits de l'Enfant du Sénat afin d'amener le Gouvernement à procéder à des réformes légales qui permettraient l'allongement de la période de déclaration des naissances qui est de trois jours et constitue l'un des délais les plus courts sur le continent. En favorisant l'allongement de la période de déclaration des naissances, le bureau espère lever certains goulots d'étranglement à l'origine de l'absence de l'enregistrement des naissances. La priorisation de l'enregistrement des naissances des populations autochtones et des communautés vulnérables, permettra à ces groupes d'accéder également aux mécanismes et programmes de protection sociale. Un éventuel succès dans ce sens ferait tomber l'un des plus importants goulots d'étranglement et consoliderait la synergie intersectorielle entre la protection des enfants et l'inclusion sociale.

Renforcement des capacités statistiques

L'UNICEF a continué à renforcer le système statistique national en appui au suivi du Plan Stratégique Gabon Emergent et au Plan de relance économique (2017-2019) y compris le suivi des ODD, avec la publication récente des résultats de l'enquête sur le suivi et l'évaluation de la pauvreté au Gabon (EGEP II) soutenue par la Banque Mondiale et l'UNICEF. Le Programme a également appuyé la production des Comptes Nationaux de la Santé qui constituent un outil de planification et d'aide à la décision. Les conclusions des comptes 2017 révèlent que le Gouvernement consacre plus de la moitié des dépenses de santé au paiement des salaires des fonctionnaires, et que les dépenses des ménages continuent de progresser malgré la mise en place de l'assurance maladie universelle depuis 2010.

Enabler 1 & 4 : Gouvernance transparente & ICT

La revue annuelle de gestion a eu lieu. L'équipe a analysé les progrès accomplis par rapport au bureau régional et au plan de gestion annuel dans le programme et les opérations. Au total, quatre réunions de l'équipe de gestion de pays et quatre réunions du comité consultatif mixte ont été organisées. Pour améliorer le plan de continuité des activités (PCA), le bureau de l'UNICEF au Gabon a examiné les résultats d'un test de simulation réalisé en 2018 après la préparation d'un nouveau site PCA alternatif doté de nouveaux équipements. En 2019, un autre exercice de simulation sera effectué. Le bureau de pays a identifié les risques et les stratégies d'atténuation au début de 2018, au moment du développement du programme pays ; et dans le cadre du suivi régulier des progrès par l'équipe de gestion des bureaux de pays du bureau de pays, une mise à jour de l'efficacité des stratégies d'atténuation est fournie, ainsi qu'une mise à jour du système de gestion des risques d'entreprise

Enabler 3 : Ressources Humaines

L'autonomisation personnelle, le développement professionnel et professionnel ainsi que les normes de conduite ont été les principales préoccupations mentionnées dans le plan d'action de la Global Staff Survey. Pour y répondre, les RH ont organisé des séances de discussion individuelles sur les carrières de 18 employés afin de comprendre leurs antécédents et leurs aspirations professionnelles. Plusieurs webinaires, quatre dialogues de groupe et des séances d'études de cas ont été organisés pour sensibiliser le personnel aux questions d'éthique. Deux membres du personnel ont assisté à l'atelier régional antifraude. Une séance d'information sur la lutte antifraude a été organisée. Le bureau a institutionnalisé son petit-déjeuner du mardi pour tout le personnel, au cours duquel de nouvelles informations ont été partagées et différentes sessions d'orientation et de mise à jour relatives aux opérations et aux thèmes du programme ont été organisées. En ce qui concerne l'apprentissage et le perfectionnement du personnel, 100% des activités de groupe d'apprentissage prévues ont été réalisées, en plus de 9 possibilités supplémentaires de groupes d'apprentissage. 14 membres du personnel (4 IP, 7 NO et 3 GS) ont participé à 21 événements d'apprentissage / de formation ou d'ateliers mondiaux / régionaux.

Part 3: Lessons learned and constraints

Leçon 1 : Comment combiner les approches upstream et les interventions opérationnelles pour renforcer le plaidoyer et influencer les budgets publics dans un pays UMICS

Dans le contexte d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le programme de coopération est généralement conçu pour travailler essentiellement au niveau des politiques, du plaidoyer, de la génération des évidences, du renforcement des capacités et du partenariat. Cette conception du rôle de l'UNICEF dans ce type de pays met moins d'emphasis sur la provision des services aux populations, et limite les interventions de terrain à des modélisations pour influencer les politiques et les budgets des pays hôtes en faveur des enfants

La taille limitée de l'allocation des ressources régulières de l'organisation à cette catégorie de pays (recommandation E/ICEF/2008/P/L.2) signale clairement qu'à moins de faire des efforts importants en matière de mobilisation des ressources additionnelles, ces bureaux pays ont moins de marge de manœuvre pour répondre aux besoins immédiats des populations et faire avancer leur agenda de plaidoyer.

Au cours de cette première année de mise en œuvre du nouveau programme de coopération, les évidences issues du terrain et l'ampleur des besoins ressentis dans certains domaines prioritaires ont amené le programme à rééquilibrer ses stratégies d'intervention en mieux articulant les interventions upstream avec celles plus opérationnelles. En effet, ayant noté l'absence ou la déliquescence des infrastructures WASH dans l'un des plus grands centres hospitaliers du pays, le centre de transit des enfants en situation de négligence, maltraitance ou enfants victimes de la traite transfrontalière, ou même dans les prisons abritant des centaines d'enfants en conflit avec la loi, l'UNICEF et ses partenaires ont décidé de réorienter l'utilisation des ressources disponibles pour avoir un plus grand impact.

Dans le cas particulier du centre hospitalier qui abrite en plus de salles de soins et d'internement, l'essentiel de tous les programmes de santé du pays (programme élargi de vaccination, programme malaria, programme tuberculose, programme lutte contre les maladies infectieuses, centre de traitement des PVVIH...), l'absence continue d'eau et d'assainissement depuis plus de trois ans compromettait durablement la qualité des services offerts. En effet, nul ne pouvait garantir la fiabilité des tests de tuberculose dont les clichés étaient lavés à partir d'une eau transportée dans de gallons à l'hygiène parfois douteuse. Il n'était pas rare de faire l'expérience de défécation à l'air libre faute de facilités adéquates au sein même de l'hôpital. Tous ces manquements risquaient de transformer le centre hospitalier en une source de circulation de virus, de pathologies ou d'infections néfastes pour les soignants, le personnel administratif, les malades et leurs familles ou de simples usagers. Face à cette situation, l'UNICEF et ses partenaires ont réorienté des ressources destinées aux interventions stratégiques (revue du cadre de gouvernance et de financement du secteur eau et assainissement) pour construire les installations WASH.

Cette intervention dont le coût reste modeste garantit l'accès à l'eau et assainissement à plus de 250 résidents de l'hôpital de Nkembo et du CAPEDES. Outre ces bénéficiaires directs, on estime à plus de 30000 les usagers et populations avoisinantes ayant acquis un accès aux installations. En outre cet investissement couplé à ceux au profit du Centre d'Accueil et de Protection des Enfants en Difficulté Sociale (CAPEDES) et prochainement au sein de la prison, a contribué à positionner l'UNICEF comme un acteur majeur du secteur eau et assainissement au Gabon. A travers la reconnaissance du public et celle des autorités politiques, l'UNICEF s'est retrouvé plus que jamais dans une meilleure position pour mettre en avant ses actions de plaidoyer en faveur des investissements publics dans l'eau et

assainissement dans les institutions. S'il est possible d'envisager que le rapport de la consultation eût influencé les décideurs, il est moins certain qu'il eût des incidences aussi directes sur les conditions de vie de milliers de personnes que les deux forages et les installations associées.

Pour arriver à ce résultat, le Bureau du Gabon qui ne dispose pas de programme WASH, ni de staff ayant un profil WASH a dû faire face à des contraintes majeures. Parmi celles-ci, l'élaboration des Termes de référence, le montage des dossiers d'appels d'offre et le contrôle technique des travaux ont nécessité une collaboration harmonieuse avec le Bureau Régional, les autres Bureaux de pays de la sous-région, notamment le Mali et la RDC qui ont fourni des appuis et des conseils très utiles pour identifier un consultant chevronné.

Dans le domaine de l'éducation, des investissements modestes (moins de USD 8000) dans la mobilisation communautaire et des fournitures ont permis la scolarisation de plus de 500 enfants défavorisées dont ceux issus des populations autochtones. Au Gabon, le Gouvernement a mis en place un système de protection sociale qui offre des avantages sociaux et l'accès à la santé aux populations les plus défavorisées parmi lesquelles les Gabonais Économiquement Faibles (GEF) dont le niveau de revenu ne dépasse guère XAF CFA 80000 (soit USD 150) par mois. La citoyenneté gabonaise est une condition nécessaire pour bénéficier des transferts sociaux et de l'assurance maladie. Notant que les enfants apatrides et les populations autochtones en sont exclus, car ne disposant pas d'actes de naissance, corollaire à l'établissement de la pièce d'identité nationale, l'UNICEF a apporté un appui à l'établissement des jugements supplétifs à 6010 personnes qui plus tard leur permettra d'être enrôlés et affiliés à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociales (CNAMGS). Cette intervention ponctuelle (coût inférieur à USD 25000) a eu le mérite de créer un pont entre la protection de l'enfant (enregistrement des naissances) et la protection sociale. Mieux, elle a permis de déclencher toute une réflexion sur les réformes législatives nécessaires pour renforcer l'enregistrement de naissances. Ainsi à travers l'action de financer l'établissement de jugements supplétifs pour quelques milliers de personnes et favoriser leur accès à la protection sociale, l'UNICEF a tiré avantage de la mise en place d'une Sous-Commission des Droits de l'Enfant au niveau du Sénat pour engager un plaidoyer en faveur de l'allongement de la période de déclaration des naissances (3 jours actuellement) qui constitue pour le moment l'un des plus grands obstacles à l'enregistrement des naissances

De ces expériences de rééquilibrage des stratégies « upstream » (en amont) et « downstream » (en aval) dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, on note la valeur ajoutée en termes d'impact sur les populations et sur l'agenda de plaidoyer que confère une utilisation stratégique et flexible de ressources financières limitées.

Pour aller de l'avant

Dans les années à venir et compte tenu du coût élevé des modélisations des interventions à proposer aux Gouvernements, la difficulté de mobiliser des ressources additionnelles, la pertinence de la présence de l'UNICEF reposera davantage – sans négliger les missions « upstream » - dans des interventions ciblées à faible coût et à fort impact au profit des populations dont les conditions de vie ne reflètent pas nécessairement le niveau économique de leurs pays.

Leçon 2 : Intégrer la préparation des plans de travail annuels dans le processus de développement d'un nouveau programme de coopération

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme de coopération, on a noté un léger retard dans le démarrage des interventions. Ce retard résultait du pari pris de développer un plan de travail sur deux ans afin de traduire en plan d'actions opérationnelles sur une période relativement appropriée les différentes théories du changement développées lors de la préparation des notes stratégiques et du CPD. Le Bureau a pu faire signer dans les délais les plans de travail 2018-2019. Grâce aux activités de formation sur HACT et au recours à ses différentes modalités notamment les paiements directs et les remboursements, le programme est parvenu à mitiger les risques liés au démarrage tardif du

programme.

Pour aller de l'avant

L'analyse critique du processus de préparation des programmes pays a montré la nécessité d'intégrer le développement du plan de travail de la première année comme une activité majeure de l'exercice. Cela facilitera un démarrage rapide de tout nouveau programme.